



# Contrat de location CHALET et/ou EMPLACEMENT DE CAMPING

**Réservation** : Elle ne devient effective qu'après réception de votre acompte et de la confirmation de la Direction du village sous 8 jours :  
**Emplacement de camping** : Acompte de 30 % du montant total de votre séjour + 20 € de frais de dossier + Assurance (facultative)  
**Location de chalet** : Acompte de 30 % du montant total de votre séjour + 20 € de frais de dossier + Assurance (facultative).

**Solde du séjour** : **Emplacement de camping** : Il vous sera demandé à votre arrivée.  
**Location de chalet** : Il doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant votre arrivée prévue, sans rappel de notre part.

**Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaires.**  
**Week-end ou séjour** en location de chalet réservé moins de 30 jours avant l'arrivée, le montant total du séjour sera demandé à la réservation.

**Arrivées** : **Emplacement de camping** : Arrivée entre 13 h et 20 h - Départ avant 12 h.  
**Location de chalet** : Arrivée le samedi entre 15 h et 21 h - Départ le samedi **AVANT 10 h.**

**En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste due, il n'y aura pas de remboursement.**  
**Dans tous les cas vous devez nous en avertir à l'avance.**

**Week-end** : Arrivée entre 12 h et 21 h - Départ du village avant 16 h.  
**Caution** : A votre arrivée, 2 cautions (chèques ou espèces) vous seront demandées :  
\* 1 caution de 270 euros pour le chalet et le badge d'accès  
\* 1 caution de 60 euros pour le ménage

Ces 2 cautions vous seront restituées après l'état des lieux, contrôle du ménage et restitution du badge d'accès. Le nettoyage du chalet ou mobil home est à la charge du locataire. En fin de séjour, il devra être laissé en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, la caution de 60 euros sera retenue pour les frais de ménage.

Toute dégradation, vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant le départ ou sera retenue sur la caution suivant le barème en vigueur dans le livret d'accueil. Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, les chèques de caution vous seront retournés par courrier sous 8 jours.

**Annulation** : Si le chalet, MH ou l'emplacement, n'est pas occupé par le client dans les 24 h suivant la date prévue, le montant de l'acompte sera conservé et la Direction se réserve le droit de relouer l'emplacement ou le locatif. Tout retard dans la prise de la location devra nous être précisé par mail ou par tél. 24 h avant la prise de location. Le solde du séjour sera dû par le locataire ne s'étant pas présenté.

**Annulation de séjour** : Toute annulation doit nous être notifiée par lettre recommandée. Les frais de dossier seront conservés dans tous les cas.

- Il vous sera facturé des frais d'annulation selon le barème ci dessous :
  - dès l'acceptation du séjour : 30 % du montant total du séjour.
  - moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du séjour.

**Nous vous recommandons vivement de souscrire à l'assurance annulation. La garantie d'être totalement remboursé en cas d'imprévu !!!**  
**Nous avons sélectionné pour vous une assurance « Campez couvert » afin de proposer une solution en cas d'annulation ou d'interruption anticipée de votre séjour.**  
**Le coût de l'assurance est de 3% de la totalité de votre séjour. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout renseignement ... ! L'assurance est à régler à la réservation.**

**Entre d'une part : La SARL LES PINS** - Siège social : Route de Valgorge 07260 JOYEUSE - N° SIRET 387 708 423 000 18 tribunal d'instance d'Aubenas

**Et d'autre part :**

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : ..... Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Mobile : ..... Mail : .....

Date d'arrivée :  Date de départ :  Nombre de nuits :

Nombre de personnes au total :  Animal  Espèces : ..... Races\* : .....  
**(Y inclus les bébés) 1 seul animal est accepté par chalet ou emplacement - \*Sauf chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie**

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de Naissance

## LOCATION CHALET : (Cochez votre choix)

Seules les personnes inscrites sur le contrat seront acceptées à l'arrivée.  
Le nombre d'occupants (bébé inclus) ne doit pas dépasser la capacité maximale annoncée sur la documentation du camping.

Mimosa bleu  Lavande   
Mimosa (\*)  Bruyère   
Edelweiss (\*)  Garrigue   
Joker  Sequoia   
Fougère  Acacia   
Savoyard

Bungalow toilé Canada 2 ch   
Bungalow toilé Canada 3 ch   
Bungalow toilé Massai 2 ch

## EMPLACEMENT DE CAMPING : (Cochez votre choix)

(6 personnes max. par emplacement)

Tente  Surface :   
Caravane  Longueur :   
Auvent   
Camping car  Souhaitez-vous : Electricité (10 A)   
Réfrigérateur

(Un chèque de caution de 150 euros vous sera demandé pour la location du réfrigérateur)

**Dans tous les cas, précisez si vous aurez :** Une remorque  et/ou 2<sup>ème</sup> véhicule  et/ou tente supplémentaire

(\*) Attention les tarifs des chalets « Mimosa et Edelweiss » sont fixés en fonction du nombre de personnes inscrites au contrat. Un seul véhicule est inclus dans la location ou sur l'emplacement (sauf Mimosa bleu, Savoyard et Mimosa pour 7 personnes où le 2<sup>ème</sup> véhicule est compris).

Tout véhicule supplémentaire doit être stationné à l'entrée du camping et fera l'objet d'une tarification supplémentaire.

**Pour toute Location de chalet et/ou Emplacement de camping : Ci-joint mon acompte de 30 % de la totalité du séjour + 20 € de frais de dossier + Assurance soit \_\_\_ € J'ai bien noté les modalités de paiement du solde.**

J'échelonne mes versements en \_\_\_\_\_ fois soit \_\_\_\_\_ par mois (sans frais) - Libellé au nom de « Sarl les Pins »

- Mode de règlement : Chèque bancaire - CCP - Mandat - Chèques vacances - Carte Bancaire - Virement \* (Entourez le mode choisi)

\* Les frais de virement sont à la charge du client

**Si vous préférez régler par virement : Code IBAN : FR76 1390 6000 0985 0099 0851 519 - CODE BIC : AGRIFRPP839**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de réservation disponibles sur notre site internet, je joins obligatoirement le règlement du village signé.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_ Vos références : \_\_\_\_\_



# NOS CONDITIONS GENERALES

## 1 – DISPOSITIONS GENERALES

Un contrat de location est établi et signé pour chaque séjour réservé que ce soit en locatif (chalet, MH ou Bungalow toilé) ou en emplacement nu. Il est nominatif et toute location ne peut être cédée ou sous louée. Les mineurs ne sont pas acceptés seuls sur le camping.

La réservation ne devient effective qu'après réception de votre acompte de 30 % ainsi que du règlement des frais de dossier et de la confirmation de la Direction du village. Elle fera l'objet d'un courrier de notre part sous 8 jours.

Le client ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations de service d'hébergement.

La Direction alloue elle-même les emplacements et/ou les chalets. Le nombre de personnes (bébé inclus) est limité à 6 par emplacement. Concernant les chalets et/ou MH, le nombre d'occupants ne doit pas dépasser le nombre précisé en fonction du type d'hébergement dans nos tarifs et documentations.

Un seul véhicule est inclus dans le prix du locatif et/ou dans le forfait emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner à l'entrée du camping et fera l'objet d'une tarification spécifique.

Le solde de votre séjour vous sera demandé à votre arrivée pour les réservations sur les emplacements ainsi qu'une caution de 20 euros pour le badge d'accès au site.

Concernant les chalets et/ou MH, le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée prévue, sans relance de notre part. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réserverons le droit d'annuler votre réservation, et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.

Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaire.

Différents modes de paiement sont acceptés : ANCV, carte bancaire, chèque bancaire, virement bancaire ou espèces.

Pour toute réservation enregistrée (W.E. ou séjour) pour un chalet ou M.H. moins de 30 jours avant l'arrivée, le montant total du séjour vous sera demandé à la réservation.

Annulation séjour : Toute annulation doit nous être précisée par écrit en courrier recommandé. Il vous sera retenu les frais de dossiers dans tous les cas ainsi qu'un montant proportionnel au montant total de votre séjour suivant le barème ci-dessous :

1. Dès l'acceptation du séjour : 30 % du montant total du séjour.
2. moins de 30 jours avant le début du séjour : 100 % du montant total du séjour.

En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû.

### **Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.**

Le camping propose une assurance annulation, d'un montant de 3 % du montant total du séjour. Les conditions et le détail des garanties sont précisés sur notre site internet ou sur demande.

Les frais d'assurance doivent être réglés en une seule fois, au moment de la réservation.

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons incombant au camping, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Arrivée tardive : Si le chalet ou MH ou l'emplacement, n'est pas occupé par le client dans les 24 h suivant la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte sera conservé et la Direction se réserve le droit de relouer l'emplacement ou le locatif. Tout retard dans la prise de la location devra nous être précisé par mail ou par tél. 24 heures avant la prise de location.

Il est strictement interdit de poser une tente à côté des chalets (sauf emplacement prévu à cet effet - Nous consulter).

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous présenter à la réception (ainsi que vos visiteurs) avant de vous installer dans le camping. Nous vous remercions de respecter les horaires d'ouverture de la réception ainsi que le règlement intérieur du camping. Nous comptons sur vous pour informer vos visiteurs de l'obligation de le respecter également.

Taxe visiteur : Tout visiteur doit s'acquitter d'un droit de visite (5.50 euros avec accès aux piscines) et à partir de 3.00 euros pour tout autre accès aux différentes prestations du camping (accès blocs sanitaires, animations, jeux, etc ...).

#### **A votre arrivée :**

### **A partir de 15 h pour les locatifs – A partir de 13 h pour les emplacements nus**

Un livret d'accueil est à votre disposition dans le chalet. Vous y trouverez, entre autres, un inventaire du chalet que nous vous demandons de vérifier dans les 24 heures suivant votre arrivée. Vous êtes tenu de nous faire part de tout manquement ou dysfonctionnement à l'accueil dans un délai de 24 heures, par écrit revêtu de votre signature. Nous tiendrons compte de vos observations dans l'état des lieux de départ.

Une caution de 270 euros vous sera demandée à votre arrivée pour le chalet et une caution de 60 euros pour le ménage (chèque ou espèces) ; ces cautions vous seront restituées, le cas échéant après l'état des lieux, contrôle du ménage et restitution du badge d'accès. Toute dégradation ou ménage incomplet vous sera facturé. La vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant votre départ ou un montant sera retenu de votre caution suivant le barème en vigueur dans le livret d'accueil.

**En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste due, il n'y aura pas de remboursement. Dans tous les cas vous devez nous en avertir à l'avance.**

#### **A votre départ :**

### **Avant 10 h pour les locatifs – Avant 12 h pour les emplacements nus**

Le chalet ou MH doit être rendu propre, vaisselle et réfrigérateur (dégivré) compris et les poubelles déposées à l'endroit prévu à cet effet dans l'enceinte extérieure. Le lave vaisselle doit être vidé et la vaisselle rangée. La caution ménage de 60 euros sera retenue si votre location n'est pas parfaitement propre.

En cas de litige, la Direction se réserve le droit de ne restituer la caution que dans les 8 jours suivant votre départ afin d'évaluer le préjudice subi par le camping.

Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, les chèques de caution vous seront retournés par courrier sous 72 heures. Il n'y a pas de départ la nuit (après 23 h et avant 7 h du matin).

#### **LES ANIMAUX DE COMPAGNIE : Un seul animal est accepté par emplacement ou locatif**

N'oubliez pas d'apporter le passeport et carnet de vaccination de votre animal. Nous vous rappelons que les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdits sur le site.

Votre animal doit être à jour de ses vaccins et doit être tatoué ou pucé. Toute détérioration du fait de votre animal vous sera facturée. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du camping pour les animaux de compagnie.

#### **ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :**

Une attestation responsabilité civile devra être jointe à votre contrat (elle est délivrée gratuitement par votre Cie d'assurance).

#### **BARBECUE COLLECTIF :**

La préfecture de l'Ardèche interdit toute utilisation de barbecues individuels dans le camping. Un barbecue collectif est à disposition dans une zone sécurisée derrière l'accueil.

#### **LES PISCINES : Slip de gain OBLIGATOIRE**

Pas **de bermudas ni caleçons ... !** Pas **d'huile solaire** (crème tolérée). **Pas de monokini !**  
Parasol et poussette sont interdits dans l'enceinte des piscines. Les jouets, bateaux, ballons, palmes, pelles, seaux, pistolets à eau etc.... sont interdits.

**Il est interdit de manger, boire, fumer, cracher ou manger du chewing-gum.**

**Autorisations :** Petites bouées ou brassards pour les enfants qui ne savent pas nager uniquement.

Il est interdit de réserver les bains de soleil avec des serviettes ou autres moyens si vous ne restez pas à la piscine.

Nous nous réservons le droit d'enlever toute serviette posée sans la présence d'une personne après un temps donné.

### **RESPONSABILITE :**

Le camping ne peut être porté comme responsable en cas de vol, perte, dommage ou incident de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour. Il est demandé à chacun de ne pas laisser des objets de valeur en vue et de prendre toute mesure visant à éviter les tentations de vol et toutes mesures de sécurité afin d'éviter tout incident.

Des mesures ponctuelles peuvent être prises par la Direction suite à panne ou mise hors services de certains équipements ou par nécessité pour respecter les normes de sécurité et la sécurité des clients ;

### **LES AIRES DE JEUX :**

Elles sont réservées aux enfants du village sous la responsabilité et la surveillance des parents. Merci de respecter les tranches d'âge des enfants pour chacune d'elles. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident. (Accès interdit après 23 h en haute saison).

### **DROIT A L'IMAGE :**

Pour les besoins de notre communication (papier et internet), des reportages photos peuvent être réalisés au sein de notre établissement. Dans ce cadre, aucune contestation ni revendication n'est possible quant au droit à l'image de personnes apparaissant sur les clichés photographiques pris dans l'enceinte du Camping Bois Simonet (sauf mention explicite de votre part à nous signaler dès votre arrivée).

### **MEDIATION :**

*En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par Lettre recommandée avec A.R., auprès de l'exploitant.*

*Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :*

**Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris)  
39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS - Téléphone : 01 44 11 95 40**